RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

Agence Régionale de Santé
Bretagne

Direction de l'hospitalisation, de l'autonomie et de la performance
Direction adjointe autonomie
Département Accompagnement à la transformation de l'offre médico-sociale

Avis de classement de la Commission d'Information et de Sélection d'Appel à Projets médico-sociaux relevant de la compétence de l'ARS Bretagne relatif à l'appel à projets n° 2021-2022-ARS-14 relatif à la création de de deux unités d'enseignement en maternelle pour enfants avec troubles du spectre de l'autisme, dans le Finistère :

La Commission d'Information et de Sélection d'Appel à Projets médico-sociaux relevant de la compétence de l'Agence régionale de santé (ARS) Bretagne, réunie le 5 mai 2022 a établi le classement des dossiers concernant l'appel à projets n° 2021-ARS-14 (Avis paru au recueil des actes administratifs de la région Bretagne le 10 janvier 2022).

3 dossiers portant uniquement sur le secteur Finistère Nord, au total ont été reçus par l'ARS, et ont été déclarés recevables et instruits.

La Commission d'Information et de Sélection a établi le classement suivant :

Secteur Quimper :

1er TSA 29
2nd Les Genêts d'Or

Secteur Morlaix :

1er Les Genêts d'Or

L'avis de la Commission d'Information et de Sélection fera l'objet d'une publication au recueil des actes administratifs de la Préfecture de la région Bretagne et sur le site internet de l'ARS.

Fait à Rennes, le 12 MAI 2022

P/ Le Directeur général
de l'Agence Régionale de Santé Bretagne

Le Directeur général adjoint

signé

Malik LAHOUCINE

6, Place des Colombes
CS 14253
35000 Rennes Cedex
Tél : 02.90.08.80.00
www.bretagne.ars.sante.fr